

Emmanuelle HELLIER

a le plaisir de vous informer de
sa soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches
en Aménagement de l'Espace intitulée

Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau

le lundi 5 décembre 2011 à 14h,
à l'Université Rennes 2

Devant un jury composé de :

- **M. Rémi Barbier**, Professeur à l'ENGEES (Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg)
- **M. Guy Baudelle**, Professeur à l'Université Européenne de Bretagne Rennes 2 (directeur)
- **Mme Corinne Larrue**, Professeure à l'Université François Rabelais de Tours (rapporteure)
- **Mme Helga-Jane Scarwell**, Professeure à l'Université de Sciences et technologie de Lille 1 (rapporteure)
- **M. Martin Vanier**, Professeur à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, IGA (Institut de Géographie Alpine)



Collectivités urbaines et gouvernance de l'eau

Analyse à partir de l'exercice de la compétence eau potable

par les Communautés d'agglomération en France

Résumé

Fondée sur les concepts de territoire et de collectivité, cette recherche se veut une contribution nouvelle et singulière aux investigations actuelles sur la production de l'action publique territorialisée d'aménagement, la grille d'analyse retenue étant celle de la gouvernance, et le prisme choisi étant celui des services urbains d'alimentation en eau potable.

A l'heure de la recomposition des modes d'intervention publique, notre hypothèse pose le rôle central des territoires d'action comme outils de maîtrise et de mise en valeur de ressources spatialisées. La problématique de ce mémoire interroge la capacité d'un type d'acteur local, les collectivités urbaines organisées en intercommunalité intégrée et généraliste, à intervenir dans la gouvernance de l'eau comme ressource. Pour ce faire, la recherche emprunte les sentiers de l'analyse aménagiste, dans le sens où elle focalise l'intérêt sur les modalités de gestion des services d'eau en réseaux, et sur la planification spatiale de ces systèmes techniques. Elle s'appuie sur un matériau empirique comparatif de cinq Communautés d'agglomération françaises (Clermont-Ferrand, Dijon, Montpellier, Rennes, Rouen).

Emblématiques du mode délégué d'exploitation des services urbains, et pris en charge par une autorité urbaine en quête de légitimité politique, les services d'eau deviennent le siège de coalitions de croissance métropolitaines. Néanmoins, à l'échelle locale, le développement de ces actions volontaristes n'entraîne pas pour autant une coopération territoriale aboutie. En outre, le consensus partagé sur les normes de sécurisation quantitative et sanitaire limite la capacité de « friction écologique » des outils de gestion intégrée de la ressource. Ainsi, d'après cette recherche, la constitution d'entités nouvelles de gestion des services d'eau ne modifie pas fondamentalement le rapport entre la collectivité urbaine et la protection de la ressource.

Au-delà de la mise en relation de l'intercommunalité urbaine avec la gouvernance de l'eau, cette investigation offre l'occasion de voyager dans les rouages complexes de la décentralisation et de l'action publique locale, et d'observer la « fabrique » des territoires autour d'un enjeu économique, social et environnemental localisé. En ce sens, déplacer la focale vers la société civile s'avère une perspective prometteuse, pour déceler la contribution des pratiques d'usagers et des relations de solidarités au renouvellement de l'action publique territorialisée.

Mots-clés

Territoires, gestion, intercommunalité, services d'eau, collectivité urbaine, action publique, gouvernance, ressource en eau